



MERCREDI 20 AOÛT 2025

PAS-DE-CALAIS HABITAT ET LA VILLE D'ARRAS S'ENGAGENT POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE DANS LES QUARTIERS GRÂCE À LA TFPB

Ce 20 août, Pas-de-Calais habitat et la Ville d'Arras ont officialisé la signature de quatre conventions de partenariat dans le cadre de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB). Cet outil fiscal permet au bailleur du Département, dans certains quartiers prioritaires, de soutenir financièrement des actions de proximité en contrepartie d'un abattement de 30% sur la taxe foncière. Les actions TFPB favorisent la cohésion sociale, la tranquillité résidentielle, la participation des locataires et la valorisation du cadre de vie.

L'événement s'est tenu au Centre Social Georges Brassens au cœur de la résidence Saint-Michel, laquelle fait l'objet de deux conventions signées ce jour. Ce fut ainsi l'occasion de mettre en lumière des projets structurants, dans trois quartiers

arrageois en plein renouveau, qui permettent d'accueillir la biodiversité en ville tout en renforçant le lien social et la qualité de vie des habitants.

Un jardin partagé voit le jour dans le quartier Saint-Michel

La convention prévoit que Pas-de-Calais habitat mette à disposition de l'association « Construisons Ensemble », à titre gracieux, un terrain non aménagé de 530 m² au sein du quartier Saint-Michel, en étroite collaboration avec la Ville d'Arras. Il permettra la création d'un jardin partagé de quartier à vocation pédagogique.

Ce jardin favorisera la rencontre entre différentes générations et cultures, renforçant ainsi le lien social tout en promouvant le respect de l'environnement.

C'est un moyen de renforcer la convivialité au pied des immeubles tout en offrant un lieu de détente et de participation active à la vie du quartier.

En complément de la mise à disposition du terrain, Pas-de-Calais habitat s'engage à soutenir l'association par la fourniture de matériel (abri en bois, bacs à compost, récupérateurs d'eau, panneaux d'information...), pour un montant maximum de 3 000 euros, conformément au plan d'action TFPB.

De plus, le bailleur social s'engage à accompagner l'association dans la mobilisation, la participation et l'animation du jardin auprès des locataires.

Un jardin partagé et un éco-pâturage dans le quartier Jean Jaurès

Après Arras Centre, c'est le quartier Arras Sud et plus particulièrement le quartier Jean Jaurès via son association « Bien-vivre à Jean Jaurès » qui se verra octroyer gratuitement des parcelles de terrain totalisant une superficie de 587 m², situées rue des Criquets et rue des Grillons.

Ce projet novateur vise la création d'un jardin partagé et d'un espace d'éco-pâturage dans le quartier. Le jardin partagé est conçu comme un lieu qui se construit et se cultive collectivement, favorisant les échanges intergénérationnels et renforçant le lien social par des valeurs de partage et de solidarité. C'est également un jardin écologique, promouvant le respect des ressources naturelles, la biodiversité, le tri des déchets et le compostage. L'éco-pâturage, quant à lui, permettra une gestion douce et respectueuse des espaces verts par l'introduction d'animaux, réduisant ainsi l'usage de moyens mécaniques et proscrivant les produits chimiques, tout en luttant contre l'embroussaillage. Au-delà de la mise à disposition du terrain, Pas-de-Calais habitat s'engage à accompagner l'association dans l'animation du jardin partagé et la mobilisation et la sensibilisation des locataires du quartier.

La Place Verlaine fait peau neuve : un projet urbain inauguré et soutenu

Une autre convention formalise la participation financière de Pas-de-Calais habitat à hauteur de 200 000 euros pour le projet d'aménagement urbain de la Place Verlaine dans le quartier Saint-Pol.

Ce projet d'envergure, porté par la Ville d'Arras, a vu son nouveau visage inauguré le 22 juin dernier, un moment convivial qui a rassemblé habitants, élus et représentants de Pas-de-Calais habitat.

L'objectif principal était d'améliorer significativement le cadre de vie des riverains et notamment des locataires du quartier. Pour ce faire, l'intégralité de l'espace a été repensée : une végétalisation accrue, l'installation de nouveau mobilier urbain, l'amélioration de l'éclairage public, la création de cheminements sécurisés et une nouvelle signalétique ont été mis en œuvre pour rendre l'espace plus agréable, plus accessible et propice aux échanges. Au-delà des aménagements, cette transformation apporte une véritable dynamique au quartier, favorisant les rencontres, renforçant le sentiment d'appartenance et permettant de tisser de nouveaux liens entre les habitants.

Cette contribution essentielle de Pas-de-Calais habitat vise à renforcer l'attractivité du quartier et à améliorer durablement la qualité de vie des résidents.

“ C'est un bel exemple de coopération entre collectivité et bailleur social, qui construisent ensemble des lieux de vie à l'image des habitants : vivants, inclusifs et apaisés. ”

Jean-Louis Cottigny, Président de Pas-de-Calais habitat
Conseiller départemental délégué au logement
et à l'habitat

Un soutien à l'auto-réhabilitation accompagnée avec les Compagnons Bâisseurs

Il s'agit d'établir un partenariat d'objectifs et de financement avec l'association Compagnons Bâisseurs des Hauts-de-France (CB HDF). Dans le cadre de cet accord, Pas-de-Calais habitat apporte un soutien financier de 20 000 euros à l'association pour le développement de ses actions d'auto-réhabilitation accompagnée. Ce dispositif permet à des résidents en situation sociale fragilisée d'améliorer leur logement et donc leur cadre de vie en développant leur savoir-faire.

Plus concrètement, l'Association Nationale des Compagnons Bâisseurs (ANCB) accompagne des habitants dans l'auto-réhabilitation de leur logement : 3 chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée seront réalisés chez des locataires de Pas-de-Calais habitat dans les quartiers prioritaires de la ville d'Arras en 2025 (1 à Saint-Michel et 2 à Goudemand).

L'objectif des travaux est l'embellissement des logements tel que le détapissage, la pose d'une fibre de verre ou d'un enduit et la mise en peinture des murs et des portes. Des conseils en termes d'aménagement et de rangement sont aussi prodigués.

En parallèle, un chantier solidaire s'est déroulé dans le jardin partagé de Saint-Michel, le 29 juillet dernier, pour installer des tables de pique-nique et des bancs avec du bois de récupération.

Cette démarche participative est un pilier fondamental de la politique d'abattement de la TFPB.

Ces signatures marquent une étape significative dans la collaboration entre Pas-de-Calais habitat et la Ville d'Arras, réaffirmant leur volonté commune d'agir concrètement pour le bien-être des habitants.

“ À travers ces quatre conventions, nous illustrons notre engagement profond et durable pour les Arrageois et le développement de nos quartiers. En utilisant le levier de l'abattement de la TFPB, nous concrétisons des projets concrets qui améliorent le cadre de vie, renforcent le lien social et encouragent la participation citoyenne. C'est une démarche essentielle pour construire ensemble un avenir plus harmonieux et solidaire dans nos résidences, où chacun se sent acteur de son environnement. ”

Jean-Louis Cottigny, Président de Pas-de-Calais habitat
Conseiller départemental délégué au logement et à l'habitat

Qui sommes-nous ?

Créé en 1931, Pas-de-Calais habitat, bailleur social du Département, gère un parc de plus de 40 000 logements répartis dans 216 communes, dans lesquels 82 000 locataires ont trouvé leur chez eux. Avec 29 agences et 11 points contact, Pas-de-Calais habitat agit au plus près des habitants, qu'ils soient locataires ou à la recherche d'un logement à louer ou à vendre. Pour construire le territoire de demain avec des logements accessibles, durables et de qualité, notre Office Public de l'Habitat (OPH) œuvre aux côtés de nombreux acteurs institutionnels et associatifs du département.

Contact presse

Céline Vicogne · Chargée des relations presse · celine.vicogne@pasdecalais-habitat.fr · 03 21 16 86 20 / 07 88 75 10 12